

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

ILE AUTONOME DE NGAZIDJA

Honneur – Solidarité – Développement



COMMISSARIAT AUX FINANCES, AU BUDGET, A L'ECONOMIE, AU COMMERCE
INTERIEUR, A L'INDUSTRIE, AU PLAN CHARGE DE LA PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS.

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET AU 4^{EME} TRIMESTRE 2015

Préface

Le travail demandé est un rapport trimestriel en exécution du budget de l'île Autonome de Ngazidja au titre de l'année 2015.

La plus grosse difficulté est que comme tout budget public, il comporte deux grandes parties à savoir : les recettes et les dépenses. Chacune de ces parties est exécutée par des structures différentes dont la collaboration professionnelle ne sont toujours évidentes.

Il en découle donc d'énormes difficultés quant à la compilation et l'exploitation des données.

Introduction

Le Budget de l'île Autonome de Ngazidja découle, de part la loi du budget de l'Etat que l'on présente comme « Consolidé ».

Il est composé de deux sortes de recettes : des recettes dites propres et des recettes à partager (RAP).

Ces enveloppes concernent les salaires, l'acquisition de biens et services, les transferts, l'équipement et les investissements.

Il convient de signaler que durant le processus d'élaboration du budget, il est rare que les entités insulaires soient conviées.

I. Exécution des recettes

Les recettes de l'île Autonome de Ngazidja sont composées des recettes « dites propres » c'est-à-dire, les taxes rétrocédées par l'Union des Comores au terme de la loi de finances, des revenus du domaine, des droits et frais administratifs, des amendes et autres recettes des préfectures. Ces recettes sont regroupées dans deux rubriques dites recettes fiscales et non fiscales.



Pour les recettes à partager (RAP) il s'agit des versements effectués par le Gouvernement de l'Union à l'Ile, soit environ 27,40% du budget et qui constituent l'essentiel du budget de l'Ile (88%).

L'exécution des recettes est assurée pour la première partie (recettes fiscales et non fiscales) par la direction des Impôts et le trésor. S'agissant des recettes à partager, les opérations sont réalisées à la trésorerie générale de l'Union vers la trésorerie de Ngazidja.

Tableau d'exécution des recettes

Nomenclature	Prévues Annuelle	prévues trimestrielle	réalisation	%	Reste à recouvrer	%
Recette Fiscal	705 500 000	176 375 000	32 426 167	18	143 948 833	82
Recette non fiscal	344 500 000	86 125 000	52 780 638	61	33 344 362	39
Recette à partagé	7 808 000 000	1 952 000 000	3 369 622 012	173	-1 417 622 012	-73
TOTAL	8 858 000 000	2 214 500 000	3 454 828 817	156	-1 240 328 817	-56

Pour une bonne lisibilité de ce tableau, il aurait fallu une ventilation par nature d'impôt et taxe mais les situations ne sont pas partagés entre les services concernés.

II. L'Exécution des dépenses

Domaine exécutif de la direction du budget, l'exécution des dépenses se compose de quatre grands chapitres : les salaires, les biens et services, les transferts, les équipements et investissements.

Nomenclature	Prévision Annuelle	Prévision trimestrielle	Montant engagés	%	Montant payés	%	Reste à payer	%
Salaires	6 473 000 000	1 618 250 000	1 781 086 372	110	1 781 086 372	100	0	0
Biens et Services	1 285 500 000	321 375 000	475 977 374	148	192 328 225	40,41	283 649 149	59,6
Equipeme-Invest	760 500 000	190 125 000	197 394 457	104	9 112 600	4,616	188 281 857	95,4
Transfert	339 000 000	84 750 000	187 100 000	221	264 325 244	141,3	-77 225 244	-41
Total	8 858 000 000	2 214 500 000	2 641 558 203	119	2 246 852 441	85,06	394 705 762	14,9

A – Les salaires

En collaboration avec la fonction publique la direction du budget établit les états, le paiement étant à la charge du gouvernement central à travers les recettes à partager.

Tableau des dépenses salariales

Institution	Prévus annuel	Prévus trimestriel	Engagés	%	payés	%	reste à Payés	%
Conseil de l'Ile	131 873 552	32 968 388	32 059 933	97,24	32 059 933	100	0	0
Gouvernorat	447 000 000	111 750 000	112 689 063	100,8	112 689 063	100	0	0
Com-Finance	404 819 015	101 204 754	103 634 922	102,4	103 634 922	100	0	0

Com-Agric	148 272 005	37 068 001	37 135 034	100,2	37 135 034	100	0	0
Com-Envir	73 869 865	18 467 466	18 530 033	100,3	18 530 033	100	0	0
Com-Educat	4 754 908 453	1 188 727 113	1 358 661 903	114,3	1 358 661 903	100	0	0
Com-Santé	378 107 146	94 526 787	93 900 267	99,34	93 900 267	100	0	0
Com-Fop	134 149 964	33 537 491	24 475 217	72,98	24 475 217	100	0	0
sous-Total	6 473 000 000	1 618 250 000	1 781 086 372	110,1	1 781 086 372	100	0	0

B – Biens et services / Equipement et Investissement

Ces deux chapitres regroupent toutes les dépenses de fonctionnement d'acquisition des biens d'équipement et d'investissement s'il y a lieu.

Il faut signaler que tous ces biens sont difficilement acquérables. En effet, le faible niveau de recouvrement des recettes propres rend aléatoire toute nouvelle acquisition.



Tableau de Biens et services / Equipement et Investissement

Institution	Prévus annuel	Prévus trimestriel	Montant Engagés	%	Montant payés	%	reste à Payés	%
Conseil de l'île	308 442 000	77 110 500	77 110 500	100	70 230 800	91	6 879 700	9
Gouvernorat	186 410 000	46 602 500	38 223 850	82	39 082 875	102	-859 025	-2
Com-Finance	54 930 000	13 732 500	22 515 750	164	12 568 000	56	9 947 750	44
Com-fop	60 150 000	15 037 500	56 564 589	376	2 401 363	4	54 163 226	96
Com-prod	10 150 000	2 537 500	2 201 750	87	700 000	32	1 501 750	68
Com-Env	2 425 000	606 250	623 300	103	0	0	623 300	100
Com-Santé	5 100 000	1 275 000	800 000	63	0	0	800 000	100
Com-edu	168 450 000	42 112 500	15 049 500	36	100 000	1	14 949 500	99
Charges Commun	459 443 000	114 860 750	257 964 885	223	206 256 683	81	49 548 202	19
Equipmt- Investme	339 000 000	84 750 000	197 394 457	233	0	0	197 394 457	100
Imprevus	30 000 000	7 500 000	4 923 250	66	1 381 700	28	3 541 550	72
Sous-Total	1 624 500 000	406 125 000	673 371 831	165	332 721 421	50	338 490 410	50

C – Dépenses des transferts

Quatre structures sont concernées par les dépenses de transferts : le Commissariat à la santé, Education, Finances et charges Communes. Ces dépenses servent à couvrir les subventions déconcentrées de l'île notamment les districts sanitaires.

Tableau des dépenses des transferts

Institution	Prévus annuel	Prévus trimestriel	Montant Engagés	%	Montant payés	%	reste à Payés	%
Conseil de l'île	0	0	0	0	0	0	0	0
Gouvernorat	0	0	0	0	0	0	0	0
Com-Finance	10 000 000	2 500 000	2 500 000	100	6 001 058	240	-3 501 058	-140
Com- fop	0	0	0	0	31 456 129	0	-31 456 129	0
Com-prod	0	0	0	0	0	0	0	0
Com-Env	0	0	0	0	0	0	0	0
Com-Santé	28 500 000	7 125 000	2 100 000	29	1 500 000	71	600 000	29
Com-edu	22 000 000	5 500 000	7 500 000	136	0	0	7 500 000	100
Charges Commu	700 000 000	175 000 000	175 000 000	100	225 360 153	129	-50 360 153	-29
Sous-Total	760 500 000	190 125 000	187 100 000	98,409	264 317 340	141,3	-77 217 340	-41,3

III – Quelques remarques et suggestions

Lorsqu'on analyse en fin d'année, certaines données statistiques, on constate en matière des recettes des écarts pour le moins inadmissibles :

1 – la taxe professionnelle unique, le niveau de cette taxe devrait être au moins égal à la patente car selon le code général des impôts, la taxation est au moins deux fois la patente.

2 – la vignette automobile et la taxe sur les véhicules à moteur diesel : ces deux taxes sont devenues la bête noire du syndicat (Ussukani wa massiwa). Non seulement ils ne sont pas taxés à la patente, ils refusent toujours de payer ces deux taxes qui représente pourtant 28,36% des recettes fiscales.

En plus, chaque fois qu'il y a un mouvement des chauffeurs, le gouvernement suspend le paiement de ces taxes soit par un mémorandum ou encore une lettre administrative.

Il conviendrait donc de cesser ces pratiques d'autant plus qu'il n'existe pas un impôt destinée au paiement d'un service particulier.

Pour rappel l'entretien des routes est assurée par une redevance qui alimente le FER, que l'île n'a jamais perçue cet argent.

